

# Le Forum pour l'Emploi

Gorette Pereira

*Soutenue par le LCGB (syndicat chrétien du Luxembourg), la création du Forum pour l'Emploi asbl s'inscrit dans le cadre du Sommet Européen pour l'Emploi (Sommet du Luxembourg). Les conclusions de ce sommet préconisaient d'associer plus étroitement les partenaires sociaux dans les politiques de lutte contre le chômage. Forum pour l'Emploi asbl a été créé dans le cadre des nouvelles politiques en faveur de l'emploi définies par le Plan d'Action National pour l'Emploi.*

L'association concentre ses activités dans le nord et à l'ouest du pays, avec un site principal à Diekirch ainsi qu'un site à Hosingen, Beckerich, Allerborn et à Bastendorf.

## Objet social

Le Forum pour l'Emploi a comme mission d'encadrer et de promouvoir des initiatives contre le chômage au niveau local. Son but est de sortir les demandeurs d'emploi difficilement à placer de leur isolation, d'aider à leur intégration dans le monde du travail et de les ame-

ner vers un fonctionnement normal sur le marché de travail.

## Financement

Le financement du Forum pour l'Emploi asbl est mixte. D'une part il s'agit de financements issus du Fond pour l'Emploi du Ministère du Travail et de l'Emploi. D'autre part, chaque projet est développé avec des partenaires qui apportent une contribution d'au moins 25% du coût total du projet. Il peut s'agir, de communes ou de syndicats intercommunaux, de syndicats d'initiatives, d'entreprises ou de particuliers.

## Conditions d'embauche pour les demandeurs d'emploi

Pour pouvoir venir travailler au Forum pour l'Emploi, il faut avoir 18 ans au moins et être inscrit comme demandeur d'emploi auprès de l'Administration de l'Emploi. L'association prend en charge des demandeurs d'emploi sans conditions d'âge, de sexe, de nationalité ou de niveau de qualification. Seule la langue est pourtant un critère d'embauche. Pour des raisons de communication, les demandeurs d'emploi doivent au moins parler français, allemand ou luxembourgeois. Certaines personnes sont engagées sous la forme de contrat d'auxiliaire temporaire. Elles doivent être inscrites pendant au moins 1 mois et peuvent rester 18 mois dans notre structure. Les personnes qui sont engagées sous la forme de stage de réinsertion doivent être inscrites pendant au moins 3 mois et ne peuvent rester qu'un an. De janvier 2003 à juin 2003, 140 personnes sont passées par notre structure.

## Encadrement des demandeurs d'emploi

L'encadrement des demandeurs d'emploi est un des éléments le plus important du Forum pour l'Emploi asbl. Le suivi journalier des demandeurs d'emploi est assuré par deux éducateurs gradués ainsi que par une éducatrice en



*L'auteur est responsable pour les relations publiques. Forum pour l'Emploi asbl, 20, route d'Ettelbruck L-9230 Diekirch. <http://www.fpe.lu>.*

formation. Une chargée de direction du volet socio-éducatif assure la coordination en coopération avec Proactif. Les éducateurs encadrent momentanément 97 demandeurs d'emploi.

### Suivi des demandeurs d'emploi pendant la mesure

Un premier encadrement est effectué au jour le jour par les chefs d'équipe, qui travaillent avec eux de façon régulière. Un deuxième encadrement est l'accompagnement tout au long de leur contrat par l'équipe éducative.

Lors du premier entretien qui est aussi l'entretien d'embauche, les éducateurs déterminent avec les demandeurs d'emploi leur profil, leurs intérêts, leurs problèmes. Par la suite, il y a un suivi ponctuel, à la demande, quand il y a un problème qui est détecté soit par le chef d'équipe ou par l'éducateur. Des rencontres périodiques sont également organisées pour vérifier avec le demandeur de l'emploi l'état d'avancement de son projet. L'équipe qualifiée d'éducateurs gradués est soutenue par du personnel spécialisé (psychologue, pédagogue...).

Un plan de réinsertion est élaboré afin d'assurer le suivi social de la personne jusqu'à sa réinsertion sur le marché de l'emploi. Le rôle des éducateurs consiste entre autre à être à l'écoute du demandeur d'emploi. Ils les soutiennent dans leur recherche d'emploi et les aident à élaborer un curriculum vitae, des lettres de candidatures ainsi que des lettres de motivation.

Quand une certaine stabilisation est acquise, c'est la recherche active d'un emploi qui commence, en collaboration avec l'ADEM, mais aussi par contact direct avec des entreprises. Dans ce contexte, l'éducateur organise une rencontre avec un employeur particulier. Le Forum pour l'Emploi essaie de faire un placement personnalisé auprès d'un employeur, avec lequel il y aura un entretien présentant le profil du demandeur d'emploi, y compris ses difficultés, le contexte d'où il vient, ses compétences, etc. Les éducateurs essaient dans la mesure du possible de rester en contact avec les patrons après le placement de la personne en réinsertion.

### Les formations

#### a) Les formations techniques

Le but de la mise au travail est de sortir la personne sans emploi de son isolement, de renouer avec la vie active et de l'aider à s'intégrer dans le monde du travail. La mise au travail est aussi l'occasion pour ces personnes d'être formées, tant dans le cadre du travail (learning by doing) qu'à côté de celui-ci. Les demandeurs d'emploi suivent des formations techniques touchant divers domaines d'activité (travail dans l'environnement, travaux d'électricité, de soudure...), déterminées en fonction de leurs aptitudes et du cadre de leur mise au travail. L'objectif de la formation par le travail est d'acquérir les compétences professionnelles de base (respect des horaires, respect du règlement, respect de l'autorité, exécution d'un travail de façon propre et régulière...).

Le Forum pour l'Emploi asbl développe des projets permettant une mise au travail de demandeurs d'emploi. L'association collabore étroitement avec différents partenaires actifs en matière d'emploi et de formation afin de parvenir à ses objectifs. Les projets sont développés avec des partenaires variés

travail... Des experts sont invités pour offrir un maximum d'informations utiles dans tous ces domaines aux demandeurs d'emploi.

Un orateur présente les sujets et il essaie lors de la formation de faire une pédagogie active (débat, questions/réponses, mises en situation, jeux de rôles, etc.).

### Placements sur le marché de l'emploi.

Le taux de réussite en matière de placement est de 50%. Une partie des demandeurs d'emploi qui n'a pas été placée acquiert un contrat à durée déterminée à la condition de rester disponible sur le marché de l'emploi. Son contrat est résilié au moment où l'association trouve un emploi correspondant à ses capacités et compétences.

Comme chaque année, les demandeurs d'emploi sont prioritairement placés dans le secteur privé. Bien que le nombre des demandeurs d'emploi soit en hausse, le nombre de placements dans le premier marché de l'emploi est en baisse. Ceci est dû aux nombreuses faillites qui ont eu lieu en 2002. Le placement des demandeurs d'emploi plus



(associations, entreprises, communes, syndicats intercommunaux, ...) et dans divers domaines d'activité (aménagement de l'environnement, services de proximité, ...).

#### b) Les formations sociales

Ils bénéficient également de formations sociales qui ont pour but d'accéder à l'autonomie sociale. Elles abordent des thèmes aussi variés que les drogues, les maladies, les assurances, le droit du

travail. Des experts sont invités pour offrir un maximum d'informations utiles dans tous ces domaines aux demandeurs d'emploi. Un orateur présente les sujets et il essaie lors de la formation de faire une pédagogie active (débat, questions/réponses, mises en situation, jeux de rôles, etc.). Comme chaque année, les demandeurs d'emploi sont prioritairement placés dans le secteur privé. Bien que le nombre des demandeurs d'emploi soit en hausse, le nombre de placements dans le premier marché de l'emploi est en baisse. Ceci est dû aux nombreuses faillites qui ont eu lieu en 2002. Le placement des demandeurs d'emploi plus âgés est un défi, car il est presque impossible d'insérer un demandeur d'emploi âgé de plus de 55 ans. Il faut remarquer que les personnes qui restent plus longtemps au Forum pour l'Emploi sont plus stables au point de vue poste de travail. On a constaté que les demandeurs d'emploi doivent être encadrés pendant une plus longue durée avant leur réinsertion sur le marché du travail.